

L'ÉCHO des falaises

HEKLEV an tornaodoù

GAZETTE MUNICIPALE . KAZETENN AR GUMUN . URBA GAZETO

N°73
Mars
2025

INFOS
LES SERVICES
TECHNIQUES
P.08

INFOS
NOUVELLE
RUE
P.11

ZOOM SUR
LE CONSEIL
DES JEUNES
P.12



ÉTAT CIVIL

Pour toute publication concernant l'état civil, la CNIL (Commission nationale informatique et liberté) nous oblige à la discrétion.

De ce fait, les naissances, les mariages et les décès ne paraîtront dans L'Écho des falaises qu'à la condition qu'un accord ait été donné pour leur parution.

Pour rappel, merci de prendre rendez-vous pour les démarches concernant l'état civil auprès de l'agente en charge.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes né(e)s en 2009 sont prié(e)s de se présenter en mairie, le mois de leur anniversaire, afin de se faire recenser. Il faut être muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement leur est délivrée. Elle leur permet de s'inscrire au permis de conduire, aux écoles supérieures et à différents examens.

Naissances :

Enzo COLIN-AUFFRAY, le 26 septembre
Maho, François DURANT, le 31 octobre
Augustin, Kévin ROLLAND, le 6 décembre

Mariages :

Sandrine BEC
et Emmanuel LAMARLE, le 27 septembre

Décès :

Denise STEINBART, née MASSON, le 12 septembre
George LE TROQUER, le 4 octobre
Yvonne OGIER, née JACQ, le 17 octobre
Léon EVENOU, le 18 octobre
Joseph LE GUILLOU, le 1er novembre
Jean-Yves LE ROY, le 25 novembre
Suzanne LACHANT, née LACROIX, le 16 décembre
Katia, Samia CLARISSE, née ZEROUILLI, le 15 janvier
Roger, Joseph DUPUY, le 21 janvier
Alain, Yves LAHAYE, le 22 janvier

Directeur de publication : Gilles PAGNY
Comité de rédaction : Joëlle Beauverger, Christine Fauennec, Nicolas Hello, Emmanuelle Le Jeune, Marie-Françoise Marjo, Véronique Rolland.
Traduction breton : Goutlen Dauneau
Correction : Joëlle Barbé
Mise en page et illustration : Katia Ben Studio,
Photo de couverture : Quentin Lesturgeon
Imprimeur : Imprimerie artisanale paimpolaise
Pour contacter l'équipe de rédaction : echo@plouezec.bzh

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 INFOS MUNICIPALES
- 10 ZOOM SUR LE CCAS
- 12 ENVIRONNEMENT
- 15 PAGE D'HISTOIRE
- 16 JEUNESSE
- 18 ASSOCIATIONS
- 20 CULTURE
- 22 ÉCONOMIE
- 24 AGENDA

Contactez Monsieur le Maire

Devant la multitude de réflexions ou de questions que vous pouvez poser au maire ainsi que le nombre sans cesse grandissant de vos demandes de rendez-vous, vous êtes invité(e)s à exposer vos demandes par mail à l'adresse suivante : accueil@plouezec.bzh, en précisant l'objet de votre démarche.

Vous êtes également invité(e)s à vous rendre directement à l'accueil de la mairie pour y déposer vos demandes. Celles-ci seront étudiées par les adjoint(e)s dont la délégation leur permettra de vous répondre le plus rapidement possible. Un rendez-vous sera bien évidemment envisageable par ce(tte) même élu(e).

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site de la commune :

www.plouezec.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : fermé au public permanence téléphonique de 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h/ 14h-17h
Mercredi : 9h à 12h/ 14h-17h
Judi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h/ 14h-17h
Samedi : 9h à 12h
Adresse mail : mairie@plouezec.bzh
Téléphone : 02 96 20 64 90
Urbanisme : prise de rdu à l'accueil

édito



Depuis le début de notre mandat, notre priorité a été de vous soutenir et de vous accompagner. Dans un contexte morose, l'action municipale s'est poursuivie pour que Plouezec demeure une commune où il fait bon vivre.

Comme pour le dernier semestre 2023, 2024 aura été une année de transition. Nous nous étions engagés à bien gérer les finances de la commune tout en travaillant sur l'avenir. Mais dans un contexte politique et économique plus qu'incertain, les dotations allouées par l'État aux collectivités vont très nettement diminuer... De ce fait, les subventions espérées et allouées par la région, le département et l'agglomération risquent de ne pas être versées. À cela s'ajoutent des démarches administratives compliquées et contraignantes des services de l'État.

Cependant, les projets avancent. En 2025, nous continuerons ces réalisations qui vous faciliteront la vie : la halle multifonctions, livrée fin mai, l'aménagement de la place des Droits-de-l'Homme, l'aménagement de la RD77, du croisement de la RD786 à la sortie du village vers la RD7, les débuts de la rénovation de l'ancienne poste, qui accueillera bibliothèque, espace numérique et logements saisonniers et, enfin, nous l'espérons, pose de la première pierre du projet sur trois étages destiné à l'accueil de professions libérales et à la location d'appartements.

Sachez que nous resterons engagés au service de la collectivité, et que nous agirons tout au long de l'année pour renforcer le lien social. Enfin, en cette nouvelle année, je souhaite remercier :

- l'ensemble de l'équipe municipale, qui ne ménage ni son temps ni son énergie pour le bien-être de la commune ;
- l'ensemble du personnel communal, quelles que soient leurs tâches, au quotidien, dans le seul but de servir la population, mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets ;
- les équipes enseignantes qui forment nos enfants pour leur vie de demain. Sachez que nous vous en sommes infiniment reconnaissants ;
- les associations, les bénévoles, qui sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous.

Je veux avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2024 et une pensée, très chaleureuse, pour celles et ceux qui sont seuls. Nous ne les oublions pas. Chaque instant est unique, chaque année nouvelle est une promesse de joies et de découvertes.

Alors que l'année 2024 n'a pas toujours été facile, avec l'inflation, des élections imprévues, des gouvernements qui se succèdent et les guerres qui agitent le monde, je souhaite que 2025 soit pour vous une année pleine de réussite.

Pour l'équipe municipale,
Le maire Gilles Pagny

" Nous resterons engagés au service de la collectivité "



Adalek ar penn-kentañ eus hon respetad e labouroump diouzh hon gwellañ evit souten ac'hanoc'h ha bezañ en ho kichen. Trist eo an traoù er mare-mañ met an ti-kêr a zalc'h da labourat evit lakaat Ploueg da vezañ ul lec'h m'eo brav bevañ.

2024 zo bet ur bloavezh leun a cheñchamantou... evel ar c'hwec'hmizgiad diwezhañ eus 2023. Lavaret hor boa e rafemp mat war-dro arc'hant ar gumun hag e labourfemp evit an amzer-da-zont. An traoù n'int ket sklaer tamm ebet war an dachenn bolitikel hag ekonomikel, ha digreskiñ a ray kalz an debarghadurioù roet gant ar Stad d'ar strollegezhioù. Gant-se e c'hallfemp chom hep kaout ar skoaziadoù arc'hant digant ar Rannuro, an Departamant hag an Tolpad-kêrioù. Hag ouzhpenn-se e rankomp ober an traoù diouzh ar redioù strizh ha luziet a vez lakaet gant serujioù ar Stad. Kas a reomp al labourioù war-raok avat.

Evit 2025 zo labourioù ganimp war ar stern abalamour da aesaat ho puhez. Digoret e vo ar c'hoc'hu liezimplij e fin miz Mae, kempennet e vo Plasenn Gwirioù Mab-den, an HD77, ha kroashent an HD786 pa yaer er maez eus ar gêriadenn war-du an HD7, bouc'het e vo al labourioù evit lakaat an ti-post kozh da vezañ ul leuraoueg gant ur c'horn urghiaerezh ha lojeigoù evit al labourerien rannuloazgiel, hag ouzhpenn-se, mechañs, e c'hallfomp lakaat ar maen kentañ eus hon raktres war 3 etaj, evit ar micherioù frank ha gant lojeigoù.

Chom a refomp engouestlet e seruj Ploueg. Labourat a refomp a-hed ar bloavezh evit kreñvaat al liamm sokial. Erfin emaoamp en ur bloaz nevez hag e faot din lavaret trugarez...

D'an holl dud e skipailh an ti-kêr, ne sellont ket ouzh an amger o tremen ha lakaat a reont kalz nerzh evit mad Ploueg.

D'an holl implijidi eus an Ti-kêr, ne uern o labour, abalamour ma reont bemdez o seigh gwellañ evit mad an dud e Ploueg, evit an amger a ouestlont dimp, tud dilennet, hag evit o sikour pa gasomp asambles hon raktresoù da wir.

D'ar gelennerien a labour evit prientiñ hon bugale rak ar vuhez da zont.

Anaoudek mat omp eus al labour a rit. Ar c'heuredigezhioù hag an dud a-youl-vat ac'h a d'ober kalon ha nerzh Ploueg, ha dau eo dimp holl souten aneghe. Faotañ a ra din lavaret e soñjomp e-bargh an dud a oa aet da Anaon e 2024, soñjal a reomp a-greiz-kalon e-bargh an dud a chom a-unan war o lerc'h. Ne vint ket ankouaet. E pep mare e z eus traoù dibar, ha pep bloavezh nevez a zegouezh gant e brantadoù levenez ha digarezhioù d'ober anaoudegezhioù.

2024 ne oa ket bet ur bloaz eus ar re wellañ... Gant kresk ar prizioù, an dilennadegoù dic'hortoz, ar gouarnamantou aozet an eil re goude ar re all hag ar brezelioù dre ar bed. Hetañ a ran deoc'h ober berzh er pezh a rit e 2025.

*En anv skipailh an ti-kêr,
Ar maer Gilles Pagny*

LES VŒUX DU MAIRE

Monsieur le maire a invité les Plouégécains le mercredi 8 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ils ont en nombre répondu présents.

Gilles Pagny a tout d'abord présenté la rétrospective 2024 :

- La population plouégécaine reste stable grâce à la commercialisation de lotissements à tarifs attractifs permettant l'accès à la propriété de nombreux Plouégécains ;
- Les effectifs des écoles sont en légère baisse et une classe bilingue a été fermée malgré la forte mobilisation de l'équipe municipale, des enseignants et des parents d'élèves.

Malheureusement, le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal met un frein aux nouvelles constructions. Le maire a interpellé le président de Guingamp-Paimpol Agglomération, lors de la cérémonie au sujet d'un terrain de près de 5 000 m² acheté par la commune pour y créer un lotissement et qui n'est plus constructible depuis le nouveau PLUI.

L'année 2024 a vu plusieurs projets sortir de terre :

- Le site de l'ancien Intermarché a été viabilisé, la nouvelle pharmacie est en cours de construction ;
- Les cinq logements de l'ancienne école Notre-Dame du Gavel vont être livrés au printemps ;
- La rénovation énergétique de l'école maternelle est terminée ;

- La halle multifonctions est en construction et sera utilisable au printemps ;
- des chaudières sont apparues sur les routes plouégécaines pour favoriser les mobilités douces.

Mais également des projets sociétaux :

- Les référents de quartier ;
- le conseil municipal des enfants ;
- les repas intergénérationnels.

D'autres projets vont débiter en 2025 :

- la rénovation énergétique de l'école primaire et la végétalisation de la cour pour le bien-être des élèves ;
- la réfection de la route départementale 77, projet bâti en concertation avec les riverains ;
- la réhabilitation de l'ancienne poste, qui accueillera la nouvelle bibliothèque et l'espace numérique en rez-de-chaussée, ainsi que des logements à destination des saisonniers à l'étage.
- Un autre bâtiment devrait sortir de terre au centre bourg offrant de nouvelles possibilités de logements à l'accès mais aussi des locaux pour les professions libérales de santé.



Beaucoup de travaux sont réalisés par les agents des services techniques tels que certains travaux de voirie, l'entretien des espaces verts et des bâtiments. La ville de Plouégec a obtenu, en 2024, la deuxième Fleur, récompensant le travail quotidien des agents techniques.

Le maire a salué l'engagement de l'ensemble des agents municipaux et les a chaleureusement remerciés de leur présence à la cérémonie des vœux. Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remercier Claude Clech, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 41 ans passés au service des Plouégécains.

Le maire a aussi remercié les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les ostréiculteurs, les professions libérales... qui travaillent chaque jour à rendre notre commune attractive.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

NOËL DES AGENTS

Décembre 2024, la municipalité marque la fin de l'année par une soirée qui rassemble les employés et leur famille autour d'un buffet. Les enfants de moins de 12 ans ont eu la joie de voir le Père Noël débarquer avec leurs cadeaux. C'est toujours un moment magique de voir briller leurs yeux. Les adultes n'ont pas été oubliés. Un panier garni leur était réservé. Une rencontre très conviviale permettant à tous de passer un moment en dehors du travail. Petit moment sympathique avant les vacances pour certains, un week-end de repos pour d'autres.

SPECTACLE DE MAGIE

C'est devant une salle comble qu'Alexandre Fourchon, un jeune magicien talentueux, s'est produit le 28 décembre à l'Ostrea. C'est plus de 200 Plouégécains qui ont assisté au spectacle de fin d'année offert par la commune. Petits et grands sont repartis le sourire aux lèvres et les yeux pleins de magie.



Ateliers santé

Avec l'objectif de développer des actions d'éducation à la santé auprès de la population, plusieurs actions sous forme d'ateliers ont été menées depuis fin 2023 par la commune avec la collaboration de l'association Brain Up.

L'ATELIER SOMMEIL : son objectif, qui tenait à mieux connaître la physiologie du sommeil et à apprendre (ou réapprendre) à mieux dormir, a réuni une quinzaine de personnes.

Organisé quelques mois plus tard, l'atelier médicaments visait à éduquer les participants sur les dangers des interactions médicamenteuses et à apprendre à repérer les symptômes de vigilance et d'alerte pour ensuite les communiquer aux professionnels de santé.

LES ATELIERS MÉMOIRE : la mise en place de ces nouveaux ateliers sera précédée d'une conférence publique, qui se tiendra le 22 avril à partir de 16 h 30 à l'Ostrea. Les inscriptions se feront à la fin de cette rencontre. Le nombre de participants par atelier est limité à 15. De fréquence hebdomadaire, ils auront lieu tous les mardis, du 29 avril au 1er juillet, de 14 h à 16 h 30, dans la salle des associations, sous la mairie.

DERNIER SECOURS : cet atelier était porté par la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP). Autour de la table s'est retrouvée une douzaine de participant(e)s, encadré(e)s par une équipe soignante, un médecin, deux infirmières et un binôme soignant et non soignant, tous expérimentés dans la prise en charge de la fin de vie et des soins palliatifs. Les moments forts de cette journée ont été marqués par les échanges autour de la préparation des aidants et de l'entourage à vivre ce moment, la prise en charge thérapeutique afin de soulager la douleur, et l'adieu à son proche.

Chacun a pu s'exprimer selon son propre vécu : difficulté à devenir aidant, recherche de structures proposées pour cette prise en charge si particulière, acceptation de l'hospitalisation à domicile, comment la vivre, les nombreuses visites à domicile de l'équipe mobile de soins palliatifs, mais aussi les recherches d'unités ou de services hospitaliers spécialisés et la prise en charge de l'aidant ont fait partie des nombreuses questions posées aux intervenants.

Complémentaire santé communale

La GPA (Guingamp-Paimpol Agglomération) a négocié avec la Mutuelle JUST afin de donner la possibilité à ses administrés de souscrire à une offre de complémentaire santé. En se regroupant, les tarifs sont de ce fait plus attractifs tout en gardant un niveau de couverture très intéressant.

Il n'y a pas de contrepartie financière pour la collectivité. Cette mutuelle, créée il y a près de 100 ans dans le nord de la France, compte plus de 1 000 communes partenaires en France.

Il n'y a aucune limite d'âge ni de conditions de ressources pour en bénéficier et elle propose 5 niveaux de protection. Elle s'adresse à tous ceux qui vivent ou travaillent sur la commune (retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, agriculteurs...). Les salariés qui sont obligés d'adhérer à une mutuelle d'entreprise ne peuvent y souscrire mais leur famille peut être intéressée.

Une permanence est assurée régulièrement par Emmanuelle Maguer dans les communes de l'agglomération (pour Paimpol, à la mairie tous les 15 jours, les vendredis des semaines paires, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h). Prochaines dates à Plouégec le 19/03 et le 16/04, sur rendez-vous uniquement. Contact de la conseillère : e.maguer@just.fr / 06 07 62 26 24. Renseignements au siège au 08 09 54 60 00.

BUDGET PARTICIPATIF

C'est quoi ?

Né au Brésil, favorisant les projets d'une classe populaire, le budget participatif est un processus de participation démocratique. Depuis son origine, le budget participatif permet à tous citoyens de proposer des projets d'investissement qui profiteront à la collectivité. Depuis plusieurs années, notre commune participe à ce processus et propose une enveloppe de 10 000 euros.



EN 2024

LOCAL À DONS

Dépôt de vaisselle, petit électroménager, jeux, jouets... Au lieu de jeter un vase, un grille-pain, une lampe, un vélo enfant, déposez-le au local à dons pour une autre histoire de vie. Les articles seront triés et classés par les bénévoles sur un créneau horaire bien défini. La mairie met à disposition à cet effet un bungalow. Dans un premier temps, le local, ouvert le samedi matin, sera situé derrière le stade. En accès libre et gratuit pour tout le monde, son but est également de créer du lien social.

La date d'ouverture du local n'est pas encore arrêtée, mais n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez apporter votre aide.

SAPIN PERPÉTUEL



Le bois nécessaire à son élaboration provient de la scierie Le Normand a Plourivo. Il a été fabriqué par les agents des services, que nous remercions pour cette belle réalisation. Coût de l'opération : 700 euros.

EN 2025

Vous avez un projet ?

Pour être éligible au budget participatif, celui-ci doit respecter plusieurs conditions :

- il doit être porté par un particulier ;
- il doit financer un investissement matériel ;
- il doit bénéficier aux Plouégécains.

La date limite de dépôt en mairie est fixée au 25 avril, 17 heures.

Vous trouverez dans ce numéro le formulaire à remplir. Il est aussi possible de retirer votre dossier en mairie ou de le télécharger sur notre site Internet : mairie@plouezec.bzh

Les porteuses et porteurs de projets seront invité(e)s à les présenter à la commission en charge de cette délégation le samedi 10 mai. Le ou les choix de ces projets seront annoncés aux intéressé(e)s le 17 mai, puis aux Plouégécains par les réseaux habituels.

Permanences des divers organismes

FRANCE SERVICES PAIMPOL
Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives (immatriculation véhicule, RSA, impôts, Ma Prime Renou et Ma Prime Adapt, retraite...)?

En complément du conseiller numérique de la commune, les conseillers de France Services vous accompagnent au quotidien dans les locaux de la mairie de Paimpol, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, 10, rue Pierre-Feutren. Ouvert le lundi de 9 h à 17 h en continu et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Contact : 02 96 20 20 80. Pour plus d'informations : <https://paimpol@france-services.gouv.fr>

Liste des permanences qui ont lieu à France Services :

- **CAF** : un vendredi sur deux, sur rendez-vous (sur caf.fr) ou sans rendez-vous le matin ;
- **CPAM** : lundi matin de 9 h 30 à 12 h, sans rendez-vous ; lundi après-midi et mardi, sur rendez-vous (sur ameli.fr ou au 3646) ;
- **France Travail** : le vendredi ;
- **Point justice** : permanences notaires, avocats, huissiers de justice, conciliateur, sur rendez-vous au 02 96 20 20 80 ;
- **UDAF** : les 1er et 3e mardis du mois. Renseignements au 02 96 33 40 76 ;
- **CIRFA** : le 1er mercredi du mois ;
- **Finances publiques** : lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, sur rendez-vous via les conseiller(ère)s France Services, et le jeudi après-midi sur rendez-vous via votre espace personnel sur impots.gouv.fr ;
- **MSA d'Armorique** : une fois par mois, sur rendez-vous, de mai à novembre. Inscription via la plateforme téléphonique au 02 98 85 79 79 (préciser « Rendez-vous à Paimpol ») ;
- **Point Info Habitat de l'agglomération** : sur rendez-vous avec Guingamp-Paimpol Agglomération au 02 96 13 59 59 ;
- **GRETA** : un vendredi matin par mois, sans rendez-vous ;
- **Mutuelle JUST** : le vendredi, sur rendez-vous, au 06 07 62 26 24 ou sur www.just.fr

VIE QUOTIDIENNE

ADRESSAGE

Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, mais surtout ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne. Au-delà du caractère obligatoire, c'est une nécessité pour notre commune et ses habitants. La mise à jour de notre adressage peut être perçue comme une contrainte mais elle est aussi l'opportunité de corriger plusieurs incohérences de notre adressage actuel.

Pierre Wellcam est disposé à vous accompagner en cas de difficultés à réaliser vos démarches. Vous pouvez le contacter au 02 96 27 31 05 tous les mardis et jeudis, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

LA RUE DES VIVIERS

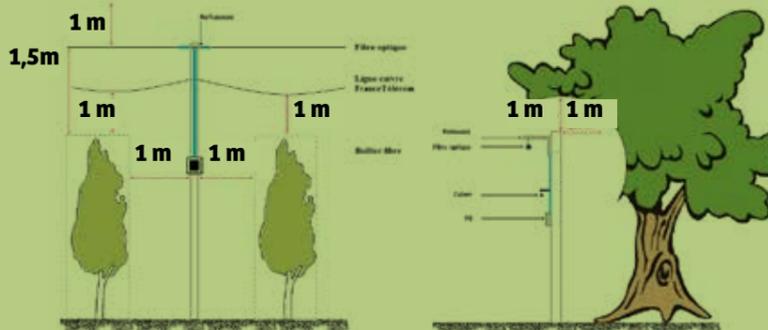
En vue des travaux qui toucheront le quartier de Lein ar Lan, la réunion publique du 21 janvier a permis des échanges concernant entre autres le sens de circulation de la rue des Viviers. Certains riverains ont soulevé la dangerosité du carrefour débouchant sur la D77. La visibilité à ce carrefour étant très limitée, quelques solutions ont été proposées, dont celle de mettre cette rue en sens unique. Cependant, à la majorité, il a été décidé de laisser le sens de circulation tel qu'il existe.

POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS

Comme vous avez pu le constater, des containers enterrés ont été installés face au parking Armand Le Calvez. Ils seront accessibles au public dans le courant de l'été. Ces containers sont gérés par GPA : eux seuls peuvent intervenir sur le planning des passages.

FIBRE ET VÉGÉTATION : RAPPEL SUR LA TAILLE DES ARBRES

De la taille de vos haies dépend l'installation de la fibre. La distance entre leur cime et le réseau électrique aérien doit être de 1 m. La distance latérale également. En effet, la pose des câbles est impossible si la végétation entrave leur passage. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les distances soient respectées, que ce soit en hauteur ou en largeur. Une haie non entretenue pénalisera votre quartier : soyez attentifs !



SE DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS

Afin de vous inscrire pour vous débarrasser de la ferraille et de vos encombrants, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 02 96 20 64 90 :

- pour les encombrants, le ramassage se fait chaque deuxième mercredi du mois ;
- pour la ferraille, les premiers vendredis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Logements



LA CARAVANE DES RURALITÉS

Ce dispositif itinérant est porté par l'État et des partenaires locaux. Il vise à valoriser des projets inspirants afin de revitaliser les centres bourgs. Son but est de favoriser une gestion dynamique du patrimoine vacant. Dans le cadre de sa tournée nationale, la Caravane des ruralités a fait escale sur Guingamp-Paimpol Agglomération. Un arrêt dans notre commune faisait partie du programme afin de présenter les logements sociaux de l'ancienne école. La réhabilitation de l'ancienne poste afin d'accueillir bibliothèque et logements pour les saisonniers a été saluée.

LE DEVENIR DE L'ANCIENNE POSTE

Les projets de transformation concernant l'ancienne poste se trouvent à l'étude. Le rez-de-chaussée, d'une centaine de mètres carrés, accueillera donc la bibliothèque, qui a grand besoin d'espace supplémentaire pour poursuivre le développement de ses rayons, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs petits et grands. Le cabinet d'architecte en charge du rez-de-chaussée travaille également au devenir de l'étage, qui sera consacré à l'hébergement temporaire de saisonniers, ce type de logement manquant cruellement sur notre commune. Les contrats de location sont prévus pour des périodes de 1 à 10 mois.

UN TOIT POUR UN EMPLOI

Vous êtes propriétaire d'un local ? Vous ne savez qu'en faire ? Vous pouvez obtenir des subventions par Guingamp-Paimpol Agglomération au 02 96 13 59 59 pour le rénover et le transformer en un lieu d'hébergement, afin d'y recevoir un saisonnier.

Leurs coordonnées : 11, rue de la Trinité à Guingamp. Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (les mardis et vendredis jusqu'à 12 h 45).contact@guingamp-paimpol.bzh



SERVICES TECHNIQUES

Deuxième fleur

Le label **Villes et Villages fleuris** identifie le niveau de cadre de vie proposé aux administrés par les communes. Si la fleur en est l'emblème, les jurys valorisent bien d'autres missions que les espaces verts.

Ceux-ci occupent une partie non négligeable de la commune. Le fleurissement, la tonte alternative et les prairies occupent une partie appréciable de ces espaces, qui sont laissés à la biodiversité. Les traitements phytosanitaires en sont exclus depuis 10 ans. Depuis plusieurs années, l'investissement et le résultat de ce travail sont récompensés par l'obtention d'une première fleur.

En plus de vos retours excellents, le travail de Frédéric et de Noan (nos deux jardiniers) a été salué par l'attribution d'une deuxième fleur par un jury du comité régional de Villes et Village fleuris. Le fleurissement de la commune exige environ 5 m³ d'eau par semaine durant l'été. L'eau de pluie collectée sur la toiture des services techniques est dirigée vers deux cuves d'un total de 30 000 litres. L'hiver, cette eau stockée sert à l'entretien des véhicules municipaux (lavage sous haute pression).

Une équipe au top !

Frédéric et Noan sont secondés par leurs collègues de la voirie quand le planning le nécessite et le permet. Éric leur prête main-forte en premier lieu. C'est lui également qui gère la propreté de la commune au quotidien, avec l'aide de Stéphane.

Tous les travaux courants de l'entretien des bâtiments communaux, électricité, plomberie, carrelage, transformation intérieure des locaux et peinture sont effectués en régie par Patrice, là encore secondé de Stéphane. Patrice est référent à l'entretien des ports. Quand les travaux sont réalisables en régie, ils sont effectués selon les compétences de chacun.



Jean-François, qui gère la partie garage, est également délégué aux travaux de menuiserie ou de soudure en régie. Quand il reste aux ateliers, c'est pour entretenir la mécanique : il a en charge l'entretien de la digaine de véhicules que compte la flotte.

Quand il quitte le garage, c'est pour prêter main-forte à l'équipe de la voirie, qui est composée de Damien, Grégory et Gwendal, qui sont polyvalents et qui peuvent également être appelés en renfort par l'équipe des espaces verts. Ils entreprennent également les travaux de maçonnerie pour les petits ouvrages. La liste est longue et non exhaustive... Encore une fois merci.

Microtracteur

Depuis peu, un microtracteur est arrivé en renfort. Adapté aux endroits qui auparavant étaient réservés aux débroussailluses manuelles, ce petit engin permettra l'entretien des chemins de grandes randonnées aux endroits les plus plats et larges. Ils étaient jusqu'alors entretenus par les saisonniers de l'été, qui se verront attribuer d'autres tâches. Grâce à son efficacité, le microtracteur assurera les passages dès le début de la saison. La tonte des bandes axiales de nos chemins, l'entretien du terrain de foot et celui du cimetière seront également possibles grâce aux différentes options proposées par cet engin, plus puissant et performant que le précédent.



Présentation d'élus



Christine Favennec

ADJOINTE

J'ai 67 ans et je vis à Plouégzec depuis une trentaine d'années. Infirmière à domicile, j'ai sillonné la commune pendant une petite vingtaine d'années, ce qui m'a permis de rencontrer une grande partie d'entre vous, que je retrouve avec beaucoup de plaisir. La porte de mon bureau est toujours ouverte pour échanger ou répondre aux questions de toutes et tous.

Mon itinérance professionnelle m'a amenée à vivre dans de nombreuses communes d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire, avant enfin de m'installer sur la commune, grâce au coup de cœur que j'ai eu pour ma maison.

Je m'étais souvent dit : « Intégrer une municipalité ? Moi, jamais ! » Peut-être étais-je influencée par ma maman, qui pendant quatre mandats n'a compté ni son temps ni son investissement pour sa commune. Car oui, être une élue investie demande énormément de temps.

L'heure de la retraite sonnant, je souhaitais conserver un tissu social, si important pour moi. J'ai alors découvert le monde associatif. Puis je me suis intéressée au fonctionnement de la bibliothèque, et au-delà j'ai eu envie de comprendre les rouages administratifs afin de promouvoir les services publics culturels et les associations. Je remercie Chloé Le Fralliec pour son encouragement et son accueil. C'est par son intermédiaire que j'ai pu proposer à Gilles Pagny (dont notre première rencontre date de 1989) de rejoindre Plouégzec. Autrement.

J'ai pleinement conscience de l'impossibilité de répondre favorablement aux diverses sollicitations que certains d'entre vous portent à ma connaissance. Les réponses dépendent bien souvent de règles administratives, législatives ou tout simplement financières. Croyez-moi, si cela est frustrant pour vous, ça l'est également pour moi !

Une action très simple me tient à cœur : les journées intergénérationnelles. C'est un plaisir chaque fois renouvelé que de voir les échanges si simples entre les enfants du centre de loisirs et les aîné(e)s. Un grand merci aux animatrices et animateurs qui font un travail formidable.



Nicolas Hello

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

J'ai 30 ans, je suis né à Paimpol et vis depuis toujours à Plouégzec.

Je suis titulaire d'un baccalauréat sciences et technologies de la

santé et du social, obtenu au lycée Kerraoul à Paimpol, et d'une licence d'histoire suivie au campus Magier à Saint-Brieuc.

Je me suis engagé tôt dans la vie associative : secrétaire du club d'aïkido de Plouégzec, j'ai également tenu le poste de secrétaire d'Historia tempus, l'association des étudiants en licence d'histoire à Saint-Brieuc. Je suis actuellement en recherche d'emploi dans le domaine du secrétariat administratif.

Par ailleurs, je suis engagé depuis plusieurs années au parti socialiste, dont je suis devenu référent pour le canton de Paimpol.

Lors de ma scolarité à Paimpol, j'ai été élu à deux reprises au conseil municipal des jeunes : la première fois en 2006 lors de sa création, puis la seconde fois en 2012.

Je suis élu local depuis presque 11 ans. En tant que conseiller délégué, j'ai mis en place récemment un conseil municipal enfant sur la commune.

L'expression des élus de l'opposition

Autrement, c'est pareil. Lors des vœux, Monsieur le Maire a présenté les différents projets concernant le centre bourg. Nous avons eu le plaisir de constater qu'il s'agissait de ceux qui avaient été travaillés lors de la première partie du mandat, rien n'est changé, à deux ou trois détails près. Quel a donc été l'intérêt de cette bronca ?

Quelques bancs, la capture de chats errants, une soi disant démocratie directe que la municipalité critique lorsqu'elle s'exprime maladroitement sur un réseau social qui ne devrait servir qu'à l'expression descendante (sinon former votre propre liste !).

Autrement, c'est pareil. Une certaine litanie des difficultés à faire, devant les strates administratives ou politiques si nombreuses. Mais ce millefeuille à la française est celui que nous avions contesté : agglomération, département, région... Structures que nous finançons par nos impôts, qui redistribuent avec parcimonie des subsides à condition que nous allions dans le sens de leur dictat. A cela on rajoute les services de l'état... Et oui, arrivé au pouvoir local, on constate que rien ne se joue facilement. C'est ça la France !, entend-on comme une boutade, mais c'est vous, élus,

qui créez cette structure complexe en voulant être présents dans ces instances, sans remettre en cause leurs domaines de compétences. Relisons les dernières publications de la Mairie, de l'Agglomération, du Département ou de la Région : des sujets se chevauchent. Est-ce que tout le monde s'occupe de la même chose ou cherche-t-on à justifier ses actions par des sujets que l'on considère comme porteurs ? Chacun y va de ses plaintes, de sa demande de crédits à l'état, l'état des finances locales est décentré, personne n'est responsable, et on évite ainsi de s'interroger sur les dépenses utiles ou inutiles de sa structure. 4,8% : voici le supplément de taux appliqué à tous les services et locations par la commune de Plouégzec pour 2025. 4,8% alors que l'INSEE prévoit un taux d'inflation autour de 2%.

Une lueur d'espoir : les jours vont rallonger, les rues seront moins sombres le soir et on apercevra davantage les voitures qui arrivent de droite et les vélos aux éclairages aléatoires. Seule décision prise sans concertation (sans réunion publique contrairement à ce qui était annoncé), qui ne sera jamais évalué, mais qui a un coût (10 000€ environ). N'hésitez pas à contacter vos référents de quartier, puisque

lorsque vous exprimez votre désaccord sur Facebook on se moque de vous, on verra alors quelle utilité on leur donne. Dernière nouvelle : des services de l'état ont-ils été infiltrés par des groupuscules partisans d'un « retour à l'état primaire », sous couvert d'écologie ce serait la seule voie de rédemption ? Condamner l'humain et lui interdire des lieux ou seule la nature serait capable de se régénérer ? La question peut se poser à la lecture d'une compilation d'études parcellaires, laquelle sous couvert de reconstruction du biotope, vise à interdire l'approche à moins de 300 mètres de nos falaises à certaines époques de l'année. Aussi attaché que nous à la préservation d'un environnement diversifié et de qualité, monsieur le Maire est certes vigilant sur ce dossier, mais il faudra que nous soyons tous unis pour que le tourisme, l'économie, le commerce et la pêche de plaisance ou professionnelle puissent continuer à construire un territoire où il fait bon vivre.

Frédéric Dupont, Michel Brûlard, Yannick Hemeury, Yuon Colin

POUR NOS AÎNÉ(E)S

Repas annuel

Ils étaient 186 Plouégécaines et Plouégécains à se retrouver ce 8 décembre à la salle Ostrea pour le repas des aîné(e)s.

Dans une ambiance des plus conviviales, les doyens des participants, monsieur Bas, 104 ans, et madame Le Cavorzin, 96 ans (absente, ce jour-là, mais représentée par Michèle, sa nièce), furent mis à l'honneur, ainsi que monsieur Roland Turbin qui fêtait ce jour-là ses 90 ans. Les agapes préparées par les restaurateurs de l'Os et l'Arête de Bréhec, secondés par le restaurant Le Voyageur, ont fait ensuite place aux chansons et à la danse grâce à l'animation efficace et pleine d'entrain de Thierry Thérin.

L'édition 2024 s'est achevée en fin d'après-midi dans la bonne humeur et la convivialité. Si vous souhaitez participer au repas 2025, notez qu'il aura lieu le dimanche 19 octobre. Pour rappel, la participation est réservée aux plus de 71 ans résidant à l'année à Plouégec après inscription à la mairie. Notez qu'il est possible d'aller chercher les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion à domicile.



Distribution des colis

La fin de l'année, c'est aussi la période de distribution des colis des aîné(e)s. Ils sont destinés aux personnes de plus de 71 ans résidant à l'année à Plouégec (inscription en mairie nécessaire).

Leur distribution est réservée aux personnes qui n'ont pu assister au repas des aînés pour des raisons de santé. Confectionnés par le magasin Intermarché, les colis prévus pour les couples et les personnes seules sont constitués de gourmandises salées et sucrées et de boissons qui permettent de les apprécier. Cette année, un tote bag floqué de l'emblème de la commune était ajouté au colis.

Au total, 96 colis (60 personnes seules et 36 couples) ont été portés au domicile des habitants par les élu(e)s de la commune et les référents de quartiers, occasions de moments chaleureux et de belles rencontres.



Bientôt

une cabane alimentaire



L'idée est simple : installer une cabane dans un lieu « neutre », accessible à tous et à toute heure, dans laquelle seront déposées des denrées alimentaires à conservation longue comme des pâtes, du riz, des céréales, des conserves de légumes, de plats cuisinés, de poisson, des biscuits, etc.

En pratique, chacun peut déposer quand il le veut un ou plusieurs de ces produits dans la cabane alimentaire permettant ainsi à ceux qui sont dans le besoin d'en bénéficier sans avoir à se signaler. Se rapprochant du concept de l'épicerie solidaire, la cabane alimentaire permet le don de denrées alimentaires en toute discrétion, sans stigmatisation de ceux qui le reçoivent et qui auraient hésité à le solliciter.

La cabane sera prochainement implantée entre le parking de Ballinamore et le gymnase. La commune compte sur la générosité et le civisme de chacun pour faire vivre cette forme de solidarité. La cabane alimentaire pourrait se résumer ainsi : *vous en avez, d'autres en ont besoin.*

DIDROUZ

La commune de Plouégec et l'association Equid Eco Pâturage ont signé une convention actant la cession de Didrouz à l'association.

Didrouz va rester sur la commune puisqu'elle sera accueillie chez un particulier possédant lui aussi un cheval. Cette personne mettra à disposition de Didrouz un abri et la pâture nécessaire à son bien-être. L'association Equid Eco Pâturage continuera à lui apporter ses bons soins et à proposer des animations. Vous pouvez suivre Didrouz sur la page Facebook d'Equid Eco Pâturage Plouégec.



Une nouvelle rue qui portera le nom d'une femme.

Le centre-ville de Plouégec se transforme, la nouvelle pharmacie se construit, des aménagements prennent forme. Une nouvelle rue a vu le jour au cœur de notre cité et il fallait la démocratie participative pour la nommer. La mairie a ainsi appelé les Plouégécains à se prononcer sur le nom de cette nouvelle rue, via un vote en ligne et en mairie. C'est Simone Veil qui a remporté les suffrages.

À noter qu'à ce jour, aucune rue de notre commune ne porte le nom d'une femme.

Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice. Elle a 16 ans lorsqu'elle est arrêtée et déportée avec toute sa famille. Rescapée d'Auschwitz, elle épouse en 1946 Antoine Veil, futur collaborateur de Michel Debré. Après des études de droit et de sciences politiques, elle entre dans la magistrature. En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme une icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.



De 1979 à 1982, élue députée, Simone Veil est la première femme présidente du Parlement européen.

En 1993, elle est nommée ministre d'État des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement d'Édouard Balladur.

De 1998 à 2007, elle est membre du Conseil constitutionnel. Elle soutiendra par la suite de nombreuses associations à vocation européenne, dont le Fonds européen pour la liberté d'expression.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal enfant, outil pédagogique, donne la possibilité aux enfants scolarisés dans notre commune d'être initiés aux notions de démocratie et de citoyenneté via des élections et des débats.



Le conseil municipal enfant permet l'expression de leurs opinions et de leurs projets, qui doivent cependant être argumentés. Vingt enfants ont présenté leur candidature pour être membres du conseil municipal enfant. Les jeunes candidats ont pu élaborer leurs affiches de campagne et les accrocher dans la cour de l'école.

Le lundi 14 octobre, environ 70 élèves, quelque peu intimidés, se sont déplacés pour élire leurs représentants. Coupons nominatifs, enveloppes, isoloirs, votes et signatures, tout était semblable au bureau de vote que nous fréquentons lors de l'appel aux urnes. Puis le dépouillement s'est déroulé de la façon la plus officielle qui soit, et l'élection de huit membres au conseil a été annoncée.

Le vendredi 8 novembre, les jeunes élus ont été installés dans leur fonction, et ont procédé à l'élection de leur « maire ». Puis Gilles Pagny, maire, et Nicolas Hello, conseiller délégué au conseil municipal enfants, ont remis les écharpes de conseiller municipal enfant, avec un tote bag à l'emblème de Plouégzec.

Au mois de décembre, les jeunes élus se sont répartis dans les différentes commissions et ont établi une liste d'idées de projets.

Parmi ceux-ci, on trouve des tournois de jeux de société intergénérationnels, des distributeurs de sacs à crottes, des journées concours, un mur d'escalade, le ramassage de déchets sur la plage et des rencontres interécoles...

En cours, les enseignants se sont attardés sur les valeurs républicaines, Marianne, le processus électoral et le déroulement d'une campagne avec profession de foi. Certaines propositions nous ont attendris : distributeur de bonbons gratuits, « moins de bidoche à la cantoché », piste de billes... Mais aussi une proposition plus concrète émanant d'Hugo : créer une asso pour les sans-abris. Tous ont l'intention de travailler sur leurs projets qui pourraient être, entre autres, le développement du lien intergénérationnel.

Les jeunes élus ont participé à leur première cérémonie patriotique le 11 novembre dernier. Ce fut un plaisir pour tous de voir

l'ensemble des jeunes élus présents lors de ce moment. Ils ont également été présents lors de la cérémonie des vœux de 2025.

Paroles d'élus :

*j'ai 9 ans, je suis en CM1, je souhaite découvrir ce que a fait d'être élue. **Alana***

*j'ai 10 ans, je suis en CM2, c'est un projet intéressant. **Lilwenn***

*j'ai 9 ans, je suis en CM1, je suis élue parce que j'avais des projets. **Eugénie***

*j'ai 10 ans, je suis en CM2, je suis le mini-maire, j'avais envie de porter la parole de mes camarades. **Mathéo***

“ On est le conseil municipal des enfants de Plouégzec. ”

Nous sommes une équipe motivée, avec plein d'idées pour la commune.



MATHÉO
ÉLU MAIRE



HUGO



ALLANA



EUGÉNIE



LOUEN



CHLOÉ



LILWENN



JOSEPH

Les associations de parents d'élèves, partenaires de l'école.



Lors du marché de Noël de l'Amicale laïque le 1er décembre, les élèves de l'école ont eu l'occasion d'interpréter sur scène des chants de Noël pour le plaisir de toutes et tous. Quelques jours plus tard, les élèves de la filière bilingue se sont produits sur la scène de l'Hermine à Plouha en ouverture du fest-noz des associations Diu Yezh du pays Goëlo. Les enfants ont chanté des airs de kan ha diskan, chants traditionnels en breton.

Les deux associations de parents d'élèves ont à cœur d'offrir aux enfants de l'école et à leurs familles des spectacles. Le 9 décembre, tous les enfants de l'école se sont rendus à l'Ostrea : les plus jeunes ont assisté au spectacle musical Popottes et comptines, les plus grands à la pièce de théâtre en musique Train, dragon et mobylette. Enfin, le dimanche 19 janvier, dans les locaux de l'école maternelle, Diu Yezh a proposé le spectacle A vor da vor, chant à voix nue et parole, de Marthe Vassallo et Nolùen Le Buhé. Découverte d'une tradition chantée, celle de la Basse-Bretagne, ce spectacle est adapté à tous les publics. Les deux associations financent également les projets de l'école : les sorties, les intervenants, les voyages scolaires.

Ça bouge dans nos écoles



CULTURE & SCIENCES

Toutes les classes élémentaires ont pu assister à un spectacle à La Sirène à Paimpol : concert dessiné, voyage musical ou conte de Noël, les propositions étaient variées, et chaque élève de l'école s'est assis dans une salle de spectacle et a ouvert grand ses yeux et ses oreilles. L'école a par ailleurs accueilli le musicien Jean-Luc Thomas, qui a parlé aux enfants de son métier et de ses rencontres avec des flûtistes du monde entier.

En partenariat avec le Salon du livre Marmouzien de Pleubian, trois auteurs et autrices sont venus à la rencontre de tous les enfants de l'école, de la toute petite section au CM2, pour parler de leur métier, de leurs livres et organiser des ateliers créatifs dans les classes.

Les trois classes de l'école maternelle participent au dispositif « École et cinéma ». Ainsi, ils verront trois programmes de courts métrages ambitieux et adaptés à leur âge au cinéma de Paimpol.

Les élèves de CE-CM se sont rendus à Ploemeur-Bodou pour visiter l'exposition temporaire du musée des Télécoms : « Effets spéciaux, crevez l'écran ! »

Les plus jeunes sont devenus apprentis boulangers le temps d'une journée : pétrissage, façonnage, cuisson n'ont plus de secrets pour eux.

CITOYENNETÉ

La classe de CE1-CE2 a participé au projet Marianne, autour de la citoyenneté et de la laïcité. Un projet au croisement des disciplines art, éducation civique, histoire. Les élèves se sont rendus aux archives départementales pour présenter leur travail artistique autour du buste de Marianne lors de la journée de la laïcité.

Les CM2 de l'école ont assisté à une conférence de l'historien Michel Guillou sur l'opération Fahrenheit, en lien avec l'association des cols-bleus et la mairie de Plouégzec.

Les plus grands, du CE2 au CM2, ont participé à l'élection des conseillères et conseillers du conseil municipal des enfants. Un projet mené par la municipalité qui a rencontré un beau succès auprès des enfants pour sa première édition.

Trois bénévoles de la Ludozèque, la ludothèque associative de Plouégzec, sont venus animer des tables de jeux dans la classe de CP-CE-CM bilingue. Il et elles ont proposé différents jeux en fonction des âges et des envies des enfants : Wazabi, Pique-plume, Trio, Marrakech, Sonic, Lucky box... Un très beau moment intergénérationnel, pédagogique et ludique.



SPORTS

Si les classes de CM ont manqué de chance pour leur séance de voile, la météo du mois de septembre ayant été particulièrement capricieuse, les enfants ont tout de même pu découvrir cette activité qu'ils auront l'occasion de pratiquer à la fin de l'année scolaire. À défaut de naviguer, ils ont exploré l'estran et sa biodiversité.

Grâce au partenariat renouvelé avec le Tennis Club de Plouégzec, Frédéric Beugebec, animateur sportif, intervient auprès des classes du CP au CM2 pour faire découvrir sa passion du tennis. Les classes de CP-CE sont membres de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), ce qui permet des rencontres interécoles autour du sport : randonnée, petit bal breton...

UN PEU D'HISTOIRE

L'Amicale des cols-bleus a présenté une exposition sur l'histoire des résistants tombés à Kérouly. Gilles Rivoal, président de l'Amicale, a souhaité inviter des enfants à assister à la cérémonie en leur honneur pour leur parler des actes de résistance. Il a ainsi pu répondre à leurs nombreuses questions. Bel échange intergénérationnel.

Un geste pour la planète

Nichoirs à oiseaux

Outre le nourrissage, il y a un autre moyen d'aider les oiseaux lors des vagues de froid.

Pour aider certains oiseaux à trouver un coin à l'abri du froid et du vent, plusieurs tailles et modèles de nichoirs sont disponibles. Les haies au feuillage dense restent l'idéal pour les moineaux, par exemple, qui se blottissent les uns contre les autres. Les mésanges, quant à elles, trouveront leur abri dans un creux d'arbre, dans les fissures de grosses écorces, l'épaisseur du lierre ou les anfractuosités d'un mur de pierres. Les nichoirs qui se vendent en commerce seront volontiers occupés par ces petits cavernicoles. Certains d'entre eux en cas de grand froid peuvent occuper le nichoir à plusieurs. D'autres de la même espèce n'accepteront pas la colocation. Pour cette raison, n'hésitez pas à utiliser les différents nichoirs que le commerce peut offrir. Attention à les installer correctement. Ils ne doivent pas être trop à l'ombre ni trop au soleil (pour l'été). Évitez de placer l'ouverture face aux vents dominants. Certaines espèces fabriquent leur igloo en cas de neige, en s'enfonçant sous la neige pour y rester au chaud ! Quoi qu'il en soit, leur comportement est régi par deux facteurs importants : la chaleur (perte d'énergie minimale) et la sécurité (être à l'abri de prédateurs).

Les oiseaux seront nourris avec des boules de graisse. Celle-ci est très nutritive et riche en énergie pour les oiseaux, ce qui est vital pour leur survie les mois d'hiver. Si vous les confectionnez vous-même, utilisez de la graisse végétale pour les granioures.

L'idéal est d'aider les oiseaux à se nourrir en période de grands froids, en général de fin novembre à la fin de l'hiver. Seurez-les de façon progressive. Le danger de les nourrir trop tard est que l'oiseau, devant tant d'abondance, peut faire nichée sur nichée. Si vous cessez subitement l'apport de nourriture en mai et juin, l'oiseau est pris au dépourvu et n'a plus l'habitude de se débrouiller seul. Le risque alors est de perdre le nid. À vouloir trop aider...



Hérissons en danger ! protégeons-les...

Un chiffre qui fait froid dans le dos... Au Royaume-Uni, la population était de 36,5 millions d'individus en 1950, et de 1,55 million en 1995. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

En France, la situation était probablement la même. Protégés depuis 1981, les hérissons tendent à disparaître continuellement. En cause ? Les collisions routières en premier lieu, suivies de l'emploi massif d'insecticides qui, contrairement au trafic routier, est en baisse. Et pourtant ce petit mammifère est le meilleur allié du jardinier... À condition de bannir l'utilisation d'anti-limaces ou de tout autre insecticide... Sous ses petits airs de rien, le hérisson peut avaler jusqu'à 16 kg de limaces en une saison. Il se nourrit également d'escargots, de lombrics, de chenilles, d'araignées, de fruits ou de champignons. Cet hôte de rêve est l'alternative idéale aux pesticides et insecticides. Si vous voyez des petites crottes assez fines, bien noires, de 4 ou 5 centimètres, c'est que vous avez un hérisson dans votre jardin.

NE PAS DÉRANGER SVP !

À l'approche de l'hiver, le hérisson doit trouver un endroit pour se protéger. Il hiverne de novembre au printemps quand il ne trouve plus de nourriture. Quand il s'endort, sa température corporelle passe de 35 degrés à 15 degrés et sa respiration de 180 à 4 cycles par minute.

UN P'TIT COIN D'PARADIS...

Pour attirer le hérisson, on peut améliorer le sol par un paillage, compost qui attire les insectes et les micro-organismes. Il cherche aussi des feuilles mortes, des brins de paille et des petites brindilles pour composer sa litière. L'idéal est de laisser une petite bande en friche. Il aime aussi les orties et les mauvaises herbes, qui forment une belle cachette.

DANGERS AU JARDIN...

Ne déplacez pas un hérisson d'un lieu à un autre... Il a peut-être une famille à nourrir ou à allaiter. Le petit animal court sur pattes peut parcourir des dizaines de kilomètres pour retrouver sa tanière. De nombreux pièges sont tendus dans nos jardins : un tuyau plastique (de type gouttière), s'il est bouché à une extrémité, causera sa perte. Comme de très nombreux animaux, il ignore la marche arrière (obtenez les deux extrémités). Un trou en attente d'être rebouché peut lui être fatal (laissez une planchette depuis le fond jusqu'à la surface. Les filets pour protéger nos petits fruits sont pour lui un problème énorme. Il s'épuisera à se dégager des mailles du filet (laissez un espace entre le sol et le filet). S'il s'approche d'une mare pour se désaltérer, il risque de tomber à l'eau. Il sait nager mais il lui faut une berge accessible pour se sortir de là. Les lames de débroussailluses et de tondeuses sont également cause de blessures parfois mortelles.

Ouvrez l'œil !



La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

La station de la LPO de l'île Grande fait appel à votre générosité : elle a besoin d'aliments

(boulettes, pâtés, graines), mais également de produits de soins (désinfectants, compresses, gants à usage unique, bâtons ouatés...).

Elle a également besoin de produits et de matériels de nettoyage (essuie-tout, sacs poubelles, etc.). Vous pouvez déposer vos dons sur place. Profitez-en pour visiter la station et plus largement pour explorer l'île, destination parfaite d'un après-midi familial. Vous pouvez également expédier vos dons par voie postale : Station LPO de l'île Grande, 22560 Pleumeur-Bodou. Pour plus d'informations : rendez-vous sur son site (LPO île Grande).

CANIVEAUX, FOSSÉS ET ZONES HUMIDES

1. LE CANIVEAU

est, en zone urbaine, une rigole protégeant les trottoirs des eaux de pluie. Il sert à drainer les eaux de surface vers des regards. Sur notre commune, ils sont souvent accompagnés du slogan : « Ici commence la mer ». Est-il nécessaire d'ajouter : « Ne jeter rien qui pourrait polluer notre eau de baignade » ? En zone rurale, le caniveau est la bande herbagère sur laquelle aucune fumure ni aucun produit sanitaire ne peuvent être épanchés.



1.

2. LE FOSSÉ

ou douve recueille les eaux de ruissellement de nos routes et le drainage des parcelles agricoles. Sa végétalisation est d'une importance cruciale pour l'acheminement de cette eau. Son entretien est particulier : un ou deux fauchages par an et une suppression ponctuelle des parties envasées par les sédiments. Quand il est nécessaire, cet entretien dépend de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer). Débarrasser le fond du fossé et ses berges de tous végétaux revient à laisser le champ libre à l'écoulement intempestif des eaux de pluie.

Sur toute sa longueur, il doit conserver sa fonction première d'évacuation de l'eau pour éviter les risques de débordement. Toute la bétonisation (buses, pièges à eau ou caniveaux artificiels) et les espaces privés goudronnés ne font qu'aggraver l'afflux massif d'eau. Plus que jamais, le respect de cet espace nous concerne tous.

Plutôt que le rejet systématique des eaux, les entretiens sont réalisés de manière à optimiser l'infiltration dans le sol. Le fossé reste la propriété de la commune, qui est donc responsable de son entretien.



3.

3. LES ZONES HUMIDES

sont protégées au-delà de 1 000 m². Quelques chiffres encore... En France, depuis la moitié du XIX^e siècle, 90 % de ce milieu a disparu, dont 50 % entre 1960 et 1990. Ces zones recouvrent 6 % de la planète. On estime que 40 % d'espèces animales et végétales s'y reproduisent. Dans certaines régions de France, 70 % des espèces en voie de disparition dépendent des zones humides pour leur survie. Un trésor à chouchouter...

Plusieurs responsables sont montrés du doigt : l'urbanisation, les drainages, l'assèchement et l'intensification des pratiques agricoles... De nombreuses pressions ont pesé et pèsent encore sur la disparition de ces sols gorgés d'eau qui jouent un rôle écologique majeur. À force de remblais, des zones urbaines, industrielles ou artisanales ont vu le jour sur ces espaces fragiles.

Dans les années 1970, la plantation de résineux a sonné la mort de bien des prairies humides. De l'étang à la petite parcelle d'aulnes, chaque zone humide assure de précieuses fonctions. Elles servent de nurserie aux batraciens, tritons, salamandres, libellules et autres insectes qui eux nourrissent nos hirondelles et autres oiseaux insectivores. En dehors de cela, elles jouent un rôle d'éponge : elles restituent l'eau en période de besoin. Plus on préserve ces zones et leur flore et plus on préserve la qualité et la quantité d'une partie de nos ressources en eau.

À savoir que les sols gorgés d'eau renferment énormément de carbone. Une fois ces sols asséchés, l'oxygène revient et le carbone stocké depuis des siècles est relâché dans l'air. La combinaison du carbone et de l'oxygène forme le dioxyde de carbone ou CO₂, gaz à effet de serre...



2.

Aux yeux de la loi, depuis 2008, la présence de plantes hygrophiles dans le milieu humide fixe son critère d'identification. Au-dessus de 1 000 m², toute intervention sur un espace humide est soumise à réglementation. Certaines communes proposent un bail aux agriculteurs. Ces zones humides sont reconnues comme terres précieuses pour la production alimentaire et fourragère. Certaines espèces bovines (Les highlands) sont particulièrement adaptées à ces terrains. Dans le bail, des clauses environnementales bannissent l'apport d'engrais et fixent les dates de fauche.

Il est envisageable de « débétonner » des sols ou de retirer des drains, mais il n'est pas possible de savoir si la zone humide retrouvera son bon fonctionnement, ni dans quels délais.

Préservez l'existant !



PORTRAIT DU DOCTEUR LAURENT

Jean François Laurent est né le 12 juin 1882 à Boqueho. Il choisit de devenir docteur en médecine.

Sa fiche de recensement de matricule militaire montre qu'il habite dans la commune de Plouézec en 1902. Le 2 août 1914, pendant la Grande Guerre, il est mobilisé en tant que médecin aide-major. Il sert notamment dans les hôpitaux puis comme médecin-chef dans les trains sanitaires, et enfin dans les régiments et ambulances du front. Témoin des horreurs de cette guerre, il deviendra un fervent partisan de la paix mondiale.

Après la guerre, Jean Laurent épouse Marie Henriette Le Bihan, le 15 mai 1922, à Yuias. Il exerce son métier de médecin sur Plouézec, où son père est instituteur et directeur de l'école publique.

En 1925, il prend la tête d'une liste d'Union républicaine aux élections municipales : sa liste entière est élue. Puis, lors des élections municipales de 1929, sur trois listes candidates, celle du docteur Laurent sera élue au second tour.

En 1931, le docteur Laurent est décoré de la Légion d'honneur. Cette même année, en octobre, il succède à son oncle et homonyme Jean Laurent en tant que conseiller général du canton de Paimpol.

Proche des gens, il défend ses convictions de républicain laïque : respect de la liberté de conscience et ennemi de l'oppression. Élu président de l'Association des maires du canton de Paimpol, il est candidat aux élections législatives de 1932 sous l'étiquette « Radical » : il finira 3e avec 18 % des suffrages.



Considéré comme le médecin des pauvres, le docteur Laurent fut également un administrateur remarquable, très investi dans sa charge de conseiller général.

Le 30 janvier 1935, Jean Laurent meurt à Plouézec à l'âge de 52 ans. Lors de ses funérailles, une foule considérable suivit le convoi. On pouvait noter la présence du préfet des Côtes-du-Nord et de nombreux élus. Le cortège funéraire était précédé des enfants des écoles de Plouézec et de leurs enseignants. Lors de la cérémonie, les différentes prises de parole ont salué un homme respectueux, tolérant, d'une grande bonté et doté d'une grande valeur morale.

CHRONIQUE D'UN NAUFRAGE

Le lundi 12 mars 1883, une gabare appelée Les trois frères d'Olivier Barbu avait pour projet d'aller à la pêche aux goémons vers les îles de Saint-Quay.

Le bateau embarqua sur une mer agitée, avec à son bord 16 personnes. À 5 km du port, à 17 h, l'embarcation heurta un rocher. L'eau s'infiltra dans l'embarcation, qui finit par sombrer.

Après le naufrage, 12 personnes purent se maintenir hors de l'eau. Les naufragé(e)s furent recueillis par le bateau Saint-Joseph, un sloop de Tréguier, de Sylvestre Guillou. Les 4 autres furent englouties et ne purent être retrouvées : 3 femmes et 1 homme, tous originaires de Plouézec, âgé(e)s de 15 à 27 ans.



Budget participatif

2025

APPEL À PROJET

Le Conseil municipal propose aux habitant.e.s de Plouézec de s'impliquer dans les choix budgétaires de la commune grâce au budget participatif. Les plouézécain.e.s sont invités à proposer des projets d'intérêt général en matière d'investissement (et à voter pour les projets réalisables). Le budget alloué à ce dispositif ambitieux est de

10 000€



Quelques principes

- Le projet sera porté par un particulier habitant Plouézec
- Le projet concernera le territoire de la commune
- Le coût du projet ne devra pas excéder 10 000€
- Le projet respectera les principes de neutralité et laïcité
- Le projet devra être techniquement réalisable
- Le règlement complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie : www.plouezec.fr.

Comment proposer un projet ?

- Vous pouvez remplir le formulaire au verso et le déposer en mairie, accompagné des documents nécessaires à la compréhension (plan, dessin, explications...). Le formulaire, téléchargeable sur le site, peut être envoyé à l'adresse suivante : mairie@plouezec.bzh.

Calendrier

• **DÉPOT DES PROJETS :**
Jusqu'au 25 avril 2025

• **PRÉSENTATION DES PROJETS ÉLIGIBLES :**
10 mai 2025

• **VOTE ET ANNONCE DES RÉSULTATS :**
17 mai 2025

Projets financés l'année passée

- Sapin en bois
- Cabane à dons



Le règlement complet est disponible en mairie

Budget participatif

2025

APPEL À PROJET

Titre du projet :

.....
.....

Porteuse(s) ou porteur(s) du projet

(Vous pouvez présenter un projet collectif porté par plusieurs personnes.)

Nom(s) :

.....

Adresse :

.....
.....



VOTRE PROJET

OÙ ? Quel(s) quartier(s) de la commune est concerné ?

.....
.....

POUR QUI ? A qui va profiter la réalisation de ce projet ?

.....

COMBIEN ? Quel budget estimez-vous ?

.....
.....

DOMAINE DU PROJET

- Sport
- Culture
- Education, jeunesse
- Environnement
- Cadre de vie

DESCRIPTION DU PROJET

Vous joindrez également à ce formulaire tout document pouvant aider à interpréter le projet : croquis, photos, plans, devis, ...

.....
.....
.....
.....
.....

La bonne humeur à l'honneur !

Festival de jeux.



Les jeux dans tous leurs états : jeux de société, de cartes, de rôle ou vidéo... En famille ou non, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés le temps d'un week-end. Échanges dynamiques et récompensés (ou pas) de prix, les acteurs et spectateurs sont repartis enchantés (organisé par les Jeux de l'arrière-salle). En organisant son traditionnel fest-deiz, l'association Klask Eun Tu n'a pas failli cette année encore. Le duo Kerouez et les musiciens de Mirounet et Nelguen ont ravi les participants.

L'association Ar Kastellerien garde le cap de la convivialité !

À l'écoute des souhaits de ses 110 adhérentes et adhérents, l'association Ar Kastellerien propose cette année deux nouveaux ateliers qui se tiennent alternativement un vendredi sur deux à partir de 14 h 30 à la salle Run David :

Un atelier peinture, lieu de rencontre pour peindre selon ses goûts et ses techniques (peinture sur bois, aquarelle, huile, etc.). Marie-Alice Dehon y apporte de précieux conseils ;

Un atelier patchwork, animé par Janie Hervé. Janie coud depuis bon nombre d'années. Patiente et pédagogue, elle partage ses connaissances avec bonheur. Très codé, le patchwork associe une multitude de couleurs et de formes où chacun peut exprimer sa créativité.

Ces deux ateliers s'ajoutent aux activités existantes bien connues des adhérentes et adhérents.

Jeux de société : Le vendredi après-midi à 14 h 30 dans la grande salle Run David. Malgré la présence d'environ 25 participants, le silence règne. Tarot, belotte, Scrabble, Triomino et autres jeux se partagent dans la bonne humeur entre deux manches mais avec sérieux au cours des échanges.

Tricote et Papote : chaque mercredi après-midi à 14 h 30 se retrouve une vingtaine de mordues des travaux d'aiguilles, salle Run David. Tricot, crochet, couture, broderie, chacune réalise à sa guise des ouvrages. Elles participent également à plusieurs campagnes de dons : tricots pour les grands prématurés, pour les enfants du Népal ou encore dons d'ouvrages pour les associations humanitaires.

Chorale : une petite vingtaine de chanteurs et de chanteuses se retrouvent salle Ostrea le jeudi de 17 h 45 à 20 h, sous la direction d'André François. Le répertoire de chansons populaires françaises, pour la plupart, est présenté au public une ou deux fois par an. En plus de ces ateliers, l'association Ar Kastellerien organise des animations annuelles ouvertes à tous : des conférences, animées par Lucette Ferlicot, géologue, des soirées musicales, une exposition multi-arts des créations des adhérentes et adhérents, le loto de la Saint-Valentin, le vide-grenier du Questel.

Par ailleurs, chaque année, les adhérents se réunissent pour partager un pique-nique et un repas.

Au mois de mai, je fais ce qu'il me plaît... À bicyclette !

Le challenge Tout à vélo est un défi local organisé par l'association Pays d'Paimpol à vélo pour encourager la pratique de la bicyclette. L'année passée, la commune de Plouégéc s'est illustrée en raflant de nombreux trophées lors de la remise des prix : le prix Scolaire pour l'école Le Roy-Lefebvre, le trophée Asso pour l'Amicale Laique, le prix Petite Équipe pour une famille plouégécaine super motivée, le prix Individuel remporté par Fabien Bourhis, agent communal, et le prix Mairie pour l'équipe composée d'agents et d'élus municipaux.

Le but est simple : réaliser un maximum de trajets à vélo entre le 5 mai et le 6 juin ! Déjà bien connu dans d'autres territoires (12 villes bretonnes cette année !), le défi consiste à comptabiliser tous les kilomètres réalisés à vélo pour vos activités quotidiennes (trajets travail, école, course, réunion, visite...) et à les enregistrer sur le site du challenge. Ami(e)s, collègues, famille... Petit(e)s et grands, en solo ou en équipe, tout le monde est invité à participer et surtout à prendre plaisir à cette belle aventure ! Nul besoin d'être cycliste régulier ou confirmé, il suffit de sortir sa bicyclette !

Pour plus d'infos : www.ppau.bzh



L'amicale laïque fait son cinéma

L'association organise un carnaval sur le thème du cinéma. Que vous soyez plutôt science-fiction, grands classiques ou encore films d'animation n'hésitez pas à enfilez votre plus beau costume, un défilé aura lieu dans le bourg à 18h suivi d'une soirée festive à l'Ostrea avec planche apéritive, karaoké et concours de déguisement !

Réservation obligatoire pour en savoir plus : amicale.laique22470@gmail.com ou au 06 17 87 21 36.

Chorale : une petite vingtaine de chanteurs et de chanteuses se retrouvent salle Ostrea le jeudi de 17 h 45 à 20 h, sous la direction d'André François. Le répertoire de chansons populaires françaises, pour la plupart, est présenté au public une ou deux fois par an. En plus de ces ateliers, l'association Ar Kastellerien organise des animations annuelles ouvertes à tous : des conférences, animées par Lucette Ferlicot, géologue, des soirées musicales, une exposition multi-arts des créations des adhérentes et adhérents, le loto de la Saint-Valentin, le vide-grenier du Questel.

Par ailleurs, chaque année, les adhérents se réunissent pour partager un pique-nique et un repas.

Coup de cœur
d'un lecteur

La ferme du Gros
Caillou

Dans sa ferme du Gros Caillou, entre Berry et Limousin, Roland attend l'heure de la retraite. Ce « vieux garçon » n'espère plus grand-chose de l'existence. Entouré de ses parents, il entretient les cinquante hectares de son élevage à l'ancienne, qui attirent l'avidité des jeunes agriculteurs de la commune. Son neveu, « presque fils », est de retour à la ferme. Enfant, il y passait ses étés. Traumaté par un accident de la route, le jeune homme vient panser ses plaies, et reprend goût aux travaux des champs, oubliés dans le tourbillon de l'adolescence. C'est aussi le choix de Richard et sa famille. Parisien en rupture, Richard investit la maison familiale abandonnée pour s'installer comme maraîcher bio, malgré les regards méfiants et les sourires moqueurs. Richard est le fils de Lili, grand amour de Roland. Il avait quitté la campagne quarante ans plus tôt pour « monter à la capitale », où il espérait trouver une vie meilleure. Peu à peu, le village renaît d'une énergie nouvelle.

Avec ce roman, Jeanine Berducac évoque un monde paysan en quête de sens, qui lutte pour sa survie. Au travers d'une histoire familiale touchante, surgissent les raisons de croire en l'avenir, grâce à la transmission des valeurs et la puissance des liens affectifs.

Ce livre est disponible à la bibliothèque. N'hésitez pas à nous proposer vos résumés !

Et si vous n'êtes pas encore inscrit à la bibliothèque, n'hésitez plus : le tarif annuel de l'adhésion 2025 à l'association Page 33, qui gère la bibliothèque, est de 7 euros par famille, et le prêt des livres est gratuit. Chaque membre de la famille peut emprunter jusqu'à 4 livres, pour une durée de 2 à 4 semaines : romans, policiers et thrillers, BD, documentaires, albums et livres jeunesse, livres en gros caractères, plus de 4 000 ouvrages sont à votre disposition, sans oublier les nouveautés, dont les prix littéraires, qui chaque année viennent enrichir les rayonnages. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants : le lundi de 16 h 30 à 18 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h, et le samedi de 9 h 30 à 12 h.



Retour sur



1. CLAVECIN ET CONTREBASSE.

Musiques classique et baroque ont résonné dans les chapelles de Plouégzec et son église. La saison estivale s'est avérée très riche, et s'est poursuivie cet automne et en début d'hiver par quelques concerts, toujours d'excellente qualité (organisés par l'Association de sauvegarde du patrimoine).

2. CONSTRUCTION NAVALE.

Guy Prigent a captivé son auditoire en nous racontant le temps des constructions de la majorité des goélettes de Paimpol (organisée par les Récifs du Goëlo).

3. CONTES IRLANDAIS.

Deux séances ont été proposées, où petits et grands ont pu se retrouver (organisés par le comité de jumelage).

4. ATELIERS DE FUMAGE DE POISSONS. Cet atelier a attiré bon nombre de gourmets. Les fêtes approchant, la technique du fumage du poisson tombait à point nommé. L'atelier a été suivi d'une dégustation fort appréciée (organisés par l'APPLBK).

5. SOIRÉE THÉÂTRE.

Une comédie écrite par la troupe de théâtre Trou de mémoire a été présentée au public. Le bénéfice a été reversé à la SPA (organisée par Plouégzec Actif).

6. MARCHÉ DE NOËL.

Jeux, chorale, panier garni, maquillage et vente de produits artisanaux ont séduit un public nombreux (organisé par l'Amicale laïque).

7. STAGE DE DANSES BRETONNES

avec la participation du cercle Angela Duval pour certaines, fest-deiz pour enfants, les initiatives ne manquent pas. Le succès des animations tient beaucoup au dynamisme de l'association Klask eun Tu.

8. LE FORUM DES ASSOCIATIONS

a battu son record de présence d'associations. La vie associative de Plouégzec se porte bien. Les visiteurs venus nombreux ont pu découvrir un large panel des activités proposées.

9. Janvier et février sont riches en ASSEMBLÉES GÉNÉRALES. Ouvertes à toutes et tous, elles vous permettent de rencontrer adhérents et bénévoles. Participer à une AG peut vous aider dans votre choix.

10. SALON DU MIEUX-ÊTRE ou l'art de prendre soin de soi. De nombreux stands et quelques ateliers de pratique ont permis aux visiteurs de découvrir ces techniques anciennes, trop souvent oubliées (organisé par Plouégzec Actif).

11. LE SALON DE L'OSTRÉ'ART

a de nouveau conquis le public. Les œuvres diverses présentées par les peintres, sculpteurs, photographes professionnels ont séduit 800 visiteurs en 2 jours (organisé par Plouégzec Actif).

12. NAÏG ROZMOR.

Suivi d'un débat, le film Naïg ha me retraçait devant un public attentif la vie d'une femme profondément libre, poétesse bretonne qui, la première, a osé parler d'amour dans ses ouvrages en langue bretonne.

13. PORT LAZO OU UN SIÈCLE D'IMAGES EN CARTES POSTALES.

Cette exposition accueillie par le camping du Cap Bréhat dévoilait Port Lazo sous les angles maritime et historique (organisée par les Récifs du Goëlo, aidés par le club de cartophilie de Paimpol)

14. LE DUO DOUBLE JEU

a animé la chapelle du Petit saint Loup. Les compositions de ces deux guitaristes de talent ont fait voyagé un public conquis.

15. AGNÈS BIHL, autrice, compositrice et interprète engagée, a fait une halte à Plouégzec lors de sa tournée. Alternant reprises de ses tubes pour les connaisseurs et titres de son dernier album, elle a été plébiscitée par le public.

16. LIORZH GLAS.

L'association qui gère les jardins partagés a repris ses ateliers : la création de jessis était au programme de ce mois de janvier.

17. LES CHIENS D'EAU DU GOËLO

ont été admirés lors d'épreuves de sauvetage en mer. Sélectionnés lors de cette épreuve, les vainqueurs pourront se présenter au Championnat de France.

18. FESTIVAL DE JEUX.

Les jeux dans tous leurs états : jeux de société, de cartes, de rôle ou vidéo... En famille ou non, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés le temps d'un week-end. Échanges dynamiques et récompensés (ou pas) de prix, les acteurs et spectateurs sont repartis enchantés (organisé par les Jeux de l'arrière-salle).

19. En organisant son traditionnel FEST-DEIZ, l'association Klask eun Tu n'a pas failli cette année encore. Le duo Kerouez et les musiciens de Mirounet et Nelguen ont ravi les participants.

20. LA CHORALE LES VOIX DE PLOUÉZEC a offert son premier concert, invitant en première partie le tempo d'angela. très dynamiques, les deux chorales ont terminé leurs prestations sous des applaudissements nourris.

Portraits

Françoise Malmaison, SOPHROLOGUE

« En tant que sophrologue, installée à Plouézec, je suis ravie de pouvoir vous parler d'une pratique de plus en plus prisée pour son efficacité dans la gestion du stress, des émotions, mais aussi dans l'accompagnement à la maladie et aux difficultés de la vie. »

QU'EST-CE LA SOPHROLOGIE ?

C'est une méthode psychocorporelle douce et accessible basée sur des exercices de respiration en synchronisation avec des mouvements, la libération des tensions inutiles et des évocations positives.

Fondée par le professeur A. Cayédo, neuropsychiatre, c'est une méthode progressive et extrêmement élaborée. Cette pratique est adaptée à tous et permet à chacun de développer une meilleure conscience de soi, réduire son anxiété, renforcer la confiance en soi, améliorer la

gestion des émotions et savoir écouter ses besoins pour avancer avec plus de sérénité.

QUELS SONT LES BIENFAITS POUR LE QUOTIDIEN ?

Pour beaucoup de Plouézecains, le quotidien peut être source de stress, que ce soit au travail, en famille, ou à l'approche d'événements importants.

Certains d'entre nous sont isolés, en proie au conditionnement des réseaux sociaux, confrontés aux actualités qu'ils entendent sans pouvoir les partager, ce qui les isole encore plus. D'autres doivent affronter des maladies, un deuil ou des problèmes professionnels. La sophrologie offre des exercices simples pour s'apaiser, se recentrer, réduire l'anxiété et améliorer la qualité du sommeil.

La pratique « se vit » avant tout. Petit à petit, nous développons une meilleure connaissance de nous-mêmes et de ce fait nous devenons acteurs de notre vie et non objets. Nous retrouvons calme,

énergie et devenons positifs pour nous et notre entourage. Nous nous sentons alors plus forts pour affronter les difficultés au quotidien.

Je propose des séances en petit groupe (5 personnes au plus) : un moment de pause, de partage et de bien-être dans une ambiance apaisante et conviviale où le non-jugement et l'écoute sont deux grands principes.

Je propose aussi des séances individuelles pour résoudre une problématique. Vous pouvez mixer les deux (séance individuelle et collective). La sophrologie peut être une alliée précieuse pour affronter les petits et grands défis de la vie, transformer positivement notre quotidien et donner du sens à notre existence.

49, hent Porzh ar Berezed, Plouézec.
Tél. : 07 49 76 56 37.
Renseignements sur www.francoise-lamaison-sophrologue.fr



Françoise Lamaison, sophrologue, titulaire du certificat supérieur de sophrologue praticienne, diplômée de l'Institut national de l'enseignement de la sophrologie Paris (méthode caycédiennne). Adhérente au Syndicat des sophrologues professionnels et signataire de son code de déontologie, partenaire de Médoucine.



Artisans & commerçants Plouézecains à votre service !

Phanie et Luc Lemée, LE CHEVAL BLANC

Parents de trois enfants, ils ont repris le bar-tabac PMU rue du Docteur Laurent depuis le mois de juin 2024.

Originaires de Rouen en Normandie, Phanie était institutrice et Luc gérant pour plusieurs enseignes de grande distribution (alimentaire et automobile). Leurs racines étant par ailleurs également ancrées en Bretagne, ils ont décidé de changer de vie et ont eu un gros coup de cœur pour la région, la commune et surtout le bar.

« Les services proposés restent identiques : tabac, loto et jeux, relais-colis et paiement de proximité... »

Vous serez également accueillis par Jocelyne, présente tous les matins. Phanie organise régulièrement des ateliers dans une partie du bar, aménagée confortablement pour créer un espace convivial afin de partager du savoir et créer du lien social :

ATELIER ÉCRITURE

le lundi une fois par mois, de 14 h 15 à 16 h 15, animé par Maud Goanvic, écrivaine-biographe (13 euros les 2 heures) ;

CAFÉ TRICOT-CROCHET

le mardi après-midi, à partir de 14 h (gratuit).

LE GROUPE DE CAUSERIE

en breton s'y réunit également tous les vendredis, à partir de 17 h.

Le couple a déjà organisé un concours de boules bretonnes en août dernier sur l'allée du jardin extérieur et les inscriptions pour un nouveau tournoi « pen eus pen » seront ouvertes vers le mois de mars 2025. Un concours de palets pourrait aussi être proposé à la belle saison.

Phanie et Luc souhaitent également développer des activités autour des jeux de société (tarot, belotte, coinchée), et pourquoi pas mettre à disposition leur espace pour permettre l'exposition de peintures, photos, dessins...

Renseignements sur Facebook et Instagram et au 02 96 20 65 23.



AVIS DE VALEUR OFFERT

Béatrice Le Bescond
06 73 83 25 35

Il suffit de faire le tour du quartier pour trouver votre conseiller IAD

Michael Suess
06 06 45 12 42

ARMOR GARAGE
02 96 22 71 94 PLOUEZEC

Vente de véhicules Neufs et Occasions
Toutes Marques

armorgarage.multimarque.fr armor.garage@orange.fr

FLOURY
Nicolas
Peinture - Décoration
Ravalement
Démoussage
Nettoyage & Réparation

Revêtements sols & murs Parquet flottant
www.floury-peinture-ravalement.fr

02 96 20 61 58
06 99 02 75 18

PLOUEZEC nicolasfloury@orange.fr

Rénovation de l'habitat (int./ext.)

Travaux Bâti Services

PLOUEZEC
06 98 76 93 47 · 07 85 26 94 87

POMPES FUNÈBRES
Vannier Legrand

Organisation complète des obsèques

MARBRERIE

21, rue Anatole Le Braz 22580 PLOUHA 2, rue Yves le Bitter 22470 PLOUEZEC

02 96 16 17 86 - 02 96 16 47 97

pfvl.isa@outlook.fr

Agenda

Pour plus de détails

Le détail de toutes ces manifestations se trouvent dans le mensuel Plouégéc Info distribués dans certains commerces, à la mairie, à la poste, au cabinet médical. Disponible également sur le site de la mairie.

Mars

Le 08
**Retransmission
match de rugby**
Comité de jumelage
14h30 Ostrea

Le 15
**Carnaval et
soirée festive**
Amicale Laique
19h00 Ostrea

Le 21
Conférence
Récifs du Goëlo
Ostrea

Le 22
**Portes ouvertes
école maternelle
et élémentaire
filière bilingue
et monolingue**
Amicale Laique
**École Le Roy
de 10h00 à 12h00**

Soirée musicale
Comité de jumelage
Ostrea

Le 28
Réunion publique
20h00 Ostrea



Faites la couv' !

Pour le prochain numéro nous vous invitons à jouer les photographes. Envoyez-nous vos meilleures photos de Plouégéc, événements, paysages, rencontres...

Quelques impératifs toutefois pour la parution : en haute définition, bonne luminosité. Format portrait (en hauteur)

Avril

Le 05
Stage de danse
Klask eun Tu
Ostrea

Le 06
Repas
Les cols bleus
Ostrea

Le 13
Deiz des enfants
Klask eun Tu
Ostrea

Le 19
Concert
Comité de jumelage
Ostrea

Du 19 au 21
Expo & Vide-bateaux
APPLBK
**Salle du Conseil
municipal**

Le 21
Chasse aux oeufs
Amicale Laique
Moulin de Craca

Le 22
Atelier mémoire
Ostrea

Les 26-27
Festival
Le Bal des Mouettes
**Toutes les salles
communales**

Mai

Le 03
Bal
Goélands Foot
Ostrea

Le 10
Concert
Sonadenn-Concert
Ostrea

Le 11
Course cycliste
Berjul

Vide grenier
Plouégéc actif
Moulin de craca

Le 17
Fest-nog
Klask eun tu
Ostrea

Le 23
Conférence
Récifs du Goëlo
Ostrea

Le 24
Concert
Ar kastellerien
Ostrea

Le 25
Concert
Les Voix de Plouégéc
Ostrea

Le 31
Concert
Aruriz
Ostrea

Juin

Le 01
Loto
Comité de jumelage
Ostrea

Le 07
**Concerto Pata de
Danta**
Page 33
Ostrea

Le 08
Banquet
Société de chasse
Ostrea

Les 14-15
MacBeth
Mukashi-Mukashi
Ostrea

Le 21
Kermesse
de l'Amicale Laique
Ostrea

Le 21
**Fête de la musique,
parcours musical-**
Sonadenn

Le 22
**Fête de la Musique,
thé dansant**
Sonadenn
Ostrea

Du 27 au 29
Salon du livre
Breizh Littérature
Ostrea

